

Madame Roxana MARACINEANU Ministre déléguée chargée des Sports

Ministère délégué chargé des Sports auprès du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports 95, avenue de France - 75013 Paris

Paris, le 13 novembre 2020

Madame la Ministre déléguée,

La deuxième vague de la pandémie Covid-19 déferle inexorablement sur notre pays actuellement, et celle-ci voit cette fois le drame des centaines de décès quotidiens se doubler d'un drame économique et humain dont le sport est l'une des toutes premières victimes.

Là où nous vous attendions dans votre rôle de défense des pratiques sportives et associatives comme une nécessité vitale pour notre pays et sa jeunesse, vous avez été l'avocate zélée des fermetures d'équipements sportifs et des interdictions contradictoires et incompréhensibles décidées par le gouvernement de Jean Castex lors de ce reconfinement.

Là où nous attendions de votre part depuis le printemps dernier un travail en étroite liaison avec les fédérations sportives et le CNOSF sur la question des difficultés budgétaires que rencontrent nos clubs et qui vont s'amplifier, vous vous êtes contentée de survendre des dispositifs d'aides gouvernementaux dont les montants restent dérisoires en regard de leur perte d'activité et qui ne redescendent jamais jusqu'aux clubs de proximité.

Comment crédibiliser un reconfinement - sans doute inévitable du fait du manque d'anticipation du Gouvernement - quand vous expliquez aux Français qu'il serait plus dangereux de marcher, de courir ou de pratiquer le vélo seul en forêt ou à la campagne que de prendre le métro aux heures de pointe ?

Comment expliquer qu'il soit possible de pratiquer l'éducation physique et sportive à plus de 30 élèves - parfois dans le même bassin - quand on interdit à de jeunes enfants de pratiquer leur discipline en extérieur par petits groupes de moins de 10 sportifs ?

Comment un club vivant exclusivement de bénévolat et supportant de lourdes charges peut-il surmonter une baisse de 15 à 20 % de ses cotisations, ainsi qu'une baisse plus drastique encore de son mécénat, et continuer de remplir ses missions associatives et éducatives essentielles dans nos territoires ? Surtout au moment où l'organisation de tout évènement public ou de toute compétition qui participent à leur financement est proscrite, sans que vous ne sachiez leur offrir de perspective de reprise de ces activités.

Au moment où le CNOSF vous alerte d'ores et déjà sur une baisse de 15% des licenciés parmi ses fédérations membres (et sans doute plus de 20% en 2021) et lorsque que la sédentarité est une bombe à retardement pour notre système de santé (nous comptons dix fois plus d'enfants en surpoids qu'il y 40 ans, leur capacité physique a baissé de près de 25%), les effets délétères du confinement accélèrent ces processus mortifères. Ainsi, c'est une équation « perdant-perdant » que vous mettez en place pour le sport amateur : ses pertes (cotisations, mécénat, partenariats, billetterie, lotos, buvettes, etc.) se montent déjà à près de 400 millions d'euros, loin des 122 millions d'euros sur 2 ans promis par votre ministère... Pendant ce temps les pathologies liées à la sédentarité pèsent déjà à hauteur de 17 milliards d'euros sur nos comptes sociaux.

La pratique sportive est une nécessité vitale, Madame la Ministre déléguée. Pour notre jeunesse aux âges clefs de sa construction, au même titre que la scolarisation ; pour la santé d'une population déjà très sédentaire ; pour l'équilibre psychique et de vie de nos concitoyens qui ont accepté beaucoup de restrictions sans que le Gouvernement ne leur donne d'horizon pour reprendre leur passion.

C'est pourquoi nous vous écrivons ce jour, afin d'attirer votre attention sur la détresse du monde sportif et de tous ses bénévoles et pratiquants, et de vous demander de prendre au plus vite deux mesures urgentes qui permettront à toutes les disciplines de subsister dans les règles sanitaires les plus strictes. D'une part la suspension de la règle « 1h/1km » pour « l'activité physique individuelle quotidienne des personnes ». Et d'autre part, l'autorisation pour les collectivités de rouvrir leurs équipements sportifs aux associations pour des groupes réduits (selon les pratiques et la distanciation possible) dans le respect de protocoles sanitaires renforcés.

Vous remerciant par avance de toute l'attention que vous accorderez à cette demande, nous vous prions de croire, Madame la Ministre déléguée, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle Julien AUBERT, Député du Vaucluse Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle Valérie BEAUVAIS, Députée de la Marne Marine BRENIER, Députée des Alpes-Maritimes Xavier BRETON, Député de l'Ain Jean-Yves BONY, Député du Cantal Ian BOUCARD, Député du Territoire de Belfort Jean-Claude BOUCHET, Député du Vaucluse Jean-Luc BOURGEAUX, député d'Ille-et-Vilaine Bernard BOULEY, Député d'Essonne Fabrice BRUN, Député d'Ardèche Jacques CATTIN, Député du Haut-Rhin Pierre CORDIER, Député des Ardennes Josiane CORNELOUP, Députée de Saône-et-Loire Dino CINIERI, Député de la Loire Éric DIARD, Député des Bouches du Rhône Julien DIVE, Député de l'Aisne Marianne DUBOIS, Députée du Loiret Virginie DUBY-MULLER, Députée de Haute-Savoie Pierre-Henri DUMONT, Député du Pas-de-Calais Jean-Jacques FERRARA, Député de Corse du Sud Philippe GOSSELIN, Député de la Manche

Patrick HETZEL Député du Bas-Rhin Mansour KAMARDINE, Député de Mayotte Brigitte KUSTER, Députée de Paris Geneviève LEVY, Députée du Var Marc LE FUR, Député de Côtes-d'Armor Philippe MEYER, Député du Bas-Rhin Maxime MINOT, Député de l'Oise Jean-François PARIGI, Député de Seine-et-Marne Éric PAUGET, Député des Alpes-Maritimes Guillaume PELTIER, Député du Loir-et-Cher Bérengère POLETTI, Députée des Ardennes Nathalie PORTE, Députée du Calvados Aurélien PRADIE, Député du Lot Alain RAMADIER, Député de Seine-Saint-Denis Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin Raphaël SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin Nathalie SERRE, Députée du Rhône Robert THERRY, Député du Pas-de-Calais Laurence TRASTOUR-ISNART, Députée des Alpes-Maritimes Pierre VATIN, Député de l'Oise Jean-Pierre VIGIER, Député de Haute-Loire

Stéphane VIRY, Député des Vosges